

**HOMÉLIE DONNÉE EN LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE
et vœux aux élus et aux responsables de la vie civile
Dimanche 2 janvier 2022 – cathédrale Saint-Louis de Blois**

Lectures du dimanche de l'Épiphanie

Is 60, 1-6

Psaume 71

Ep 3, 2-3a.5-6

Mt 2, 1-12

À l'avant-scène de cette fête de l'Épiphanie du Seigneur, nous trouvons un enfant et une ville. Que l'enfant soit le personnage central de la fête, c'est l'évidence même, puisque c'est lui que les Mages recherchent en se guidant sur son étoile. Mais cet enfant se comprend par rapport à la ville qui est la capitale de son peuple. Jérusalem est la capitale des Juifs, et l'enfant est le roi des Juifs. Pour les Mages, il va donc de soi qu'il faut se rendre à Jérusalem pour savoir où est « le roi des Juifs qui vient de naître » : en toute logique, un roi ne peut pas naître ailleurs que là où se trouve le siège du pouvoir.

Logiquement donc, Jésus aurait dû naître à Jérusalem, et Jérusalem aurait dû se réjouir de cette naissance attestée par les Mages comme celle du nouveau roi. Non pas un roi fantoche comme Hérode, mis sur le trône par les Romains, mais un vrai roi, capable d'amener le peuple juif à réaliser sa mission de révéler au monde le Dieu véritable. D'ailleurs la première lecture de cette fête, empruntée à Isaïe, nous décrit ce qu'aurait dû être le triomphe de Jérusalem : « *Debout, Jérusalem, resplendis ! Elle est venue, ta lumière, et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi... Les nations marcheront vers ta lumière, et les rois, vers la clarté de ton aurore.* »

Mais Jérusalem ne triomphe pas ; Jérusalem ne se réjouit pas ; Jérusalem ne resplendit pas ; Jérusalem est troublée : « *En apprenant cela, le roi Hérode fut bouleversé, et tout Jérusalem avec lui.* » Cette parole est étrange : qu'Hérode soit bouleversé d'apprendre qu'il a un rival potentiel, cela peut se comprendre. Mais on le voit mal faisant sonner de la trompette dans tout Jérusalem pour apprendre la nouvelle à la population : ce que l'évangéliste veut souligner en ajoutant « *tout Jérusalem avec lui* », c'est que Jérusalem est impliquée elle aussi dans le péché d'Hérode et dans son mensonge. Hérode est un usurpateur et Jérusalem est complice de cette usurpation. Jérusalem est sur le qui-vive, elle sursaute dès que Dieu se rappelle à son souvenir. Jérusalem, comme Hérode lui-même, ne supporte pas qu'un événement extérieur, même minime, vienne lui redire que son pouvoir n'est pas légitime, qu'il n'est pas selon la vérité de Dieu. Ce sera la même réaction de frayeur lorsque Jésus entrera dans la ville le jour des Rameaux, en se laissant acclamer comme roi par les foules : « *Quand il entra à Jérusalem, nous dit l'évangéliste, toute la ville fut bouleversée, et dit : qui est-il, celui-là ?* » (Mt 21, 10).

Les événements de l'année écoulée ont pu nous réveiller en nous le sentiment de cette distorsion, de cette disharmonie entre le roi des juifs et Jérusalem – entre le Christ et l'Église. Car Jérusalem est la figure de l'Église, cette Église appelée à être lumière des nations et vers laquelle les rois sont en marche, avec l'espérance de trouver dans ses murs le Christ lui-même qui se donne à nous. En cette année 2021 Jérusalem a été bouleversée, et le scandale des abus

révélé par le rapport de la CIASE a conduit un certain nombre de personnes à se demander s'il ne valait pas mieux chercher ailleurs qu'à Jérusalem celui qui doit régner sur les nations. Personnellement, il m'est arrivé fréquemment de penser aux larmes versées par Jésus sur Jérusalem au moment où il y faisait son entrée triomphale : « *À la vue de la ville, il pleura sur elle en disant : [...] "Des jours viendront sur toi, où tes ennemis [...] ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas reconnu le temps de ta visitation !"* » (Lc 19, 41-42.44). Jérusalem n'a pas reconnu le temps où Dieu la visitait et l'Église, dans son histoire, est souvent passée à côté des invitations de Dieu à la conversion... Et cependant, Jérusalem demeure le lieu du salut offert à tous les hommes : ce n'est ni à Bethléem ni à Nazareth, mais bien à Jérusalem que Jésus est monté pour subir la mort de la croix et pour ressusciter le troisième jour, car « *il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem* » (Lc 13, 33). Et c'est à partir de Jérusalem, où l'Esprit-Saint avait été répandu le jour de la Pentecôte, que ce même Esprit-Saint a poussé les apôtres à proclamer l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre.

Si grand que soit le péché de Jérusalem, les promesses qui lui ont été faites ne seront jamais révoquées car, comme l'a écrit saint Paul, « *les dons et l'appel de Dieu sont sans repentance* » (Rm 11, 29). Mais il appartient à Jérusalem de se convertir : de ne jamais se faire complice du massacre des Innocents, mais de le dénoncer avec horreur et de le combattre avec détermination, parce que son Dieu s'est fait petit enfant et qu'il a sanctifié de part en part la condition humaine. Il appartient à Jérusalem de ne pas faire de cadeaux mensongers à ce Dieu qui s'est fait vulnérable, mais de lui offrir l'or de sa foi, la myrrhe de son espérance et l'encens d'une vraie charité, en premier lieu pour les plus fragiles et les plus petits de ses enfants.

Jérusalem, c'est l'Église. Mais c'est aussi la cité des hommes, la multitude pour laquelle le Sauveur est venu dans le monde – foule innombrable dont nos modernes mégapoles, ces fourmilières humaines, nous donnent une image très expressive. Jérusalem, c'est aussi pour nous Français notre communauté nationale si diverse, cet « archipel » dont parle un sociologue, qui est censé tous les cinq ans exprimer sa volonté d'un projet commun en élisant un président et une assemblée nationale. Ces deux scrutins sont devenus les moments hypertrophiés de la vie politique de la nation, et ce fait est d'autant plus problématique qu'ils sont marqués, comme les autres scrutins quoique à un degré moindre, par la désaffection d'une partie non négligeable de l'électorat qui correspond plus ou moins aux oubliés de notre société et qui risque de se manifester ensuite par d'autres moyens moins pacifiques. En outre, notre système électoral à deux tours a pour effet, comme on l'a souvent remarqué, qu'au premier tour on choisit tandis qu'au deuxième on élimine – de sorte que nombre d'électeurs se demandent à chaque échéance électorale s'ils ne vont pas se retrouver au second tour dans une configuration où il leur sera à peu près impossible d'exprimer un choix positif. Or le but des choix politiques n'est pas de se résigner à un « *moindre mal* », mais de promouvoir le meilleur possible, ce qui est tout différent.

Nous avons la chance de vivre en France dans un État démocratique, et nous devrions mesurer de mieux en mieux cette chance, dans la mesure où de nombreux états évoluent aujourd'hui vers des formes plus ou moins autoritaires, voire dictatoriales, en tout cas moins respectueuses des libertés individuelles et du suffrage des électeurs. Le problème de nos démocraties occidentales apparaît plutôt inverse : c'est celui d'un affaiblissement de la capacité de gouverner en assumant jusqu'au bout les décisions prises. Mais il existe aussi un autre

danger : celui des *lobbies* qui tentent, souvent avec succès, de faire aboutir des revendications très minoritaires dans le corps social mais qu'une orchestration médiatique tendancieuse présente comme des avancées pour la société tout entière. Cette dérive doit être dénoncée avec force car, sous couvert d'étendre les droits individuels, elle apporte avec elle une absolutisation de l'autorité du droit positif, synthétisée dans l'affirmation malheureuse d'un ancien président de la République « *il n'y a rien au-dessus de la loi* ». Or si le droit n'est plus adossé à une référence transcendante, il se produit comme une promotion de son statut au rang de caution souveraine de tous les aspects de la vie sociale. On attend alors, et même on exige des lois qu'elles affirment un absolu, de telle sorte que les intérêts particuliers, loin de s'effacer devant la loi générale, se servent d'elle pour se sacraliser eux-mêmes et interdire toute remise en cause de leur légitimité.

Il n'en va pas de même, heureusement, de l'engagement politique de proximité qui est celui de beaucoup d'entre vous, mesdames et messieurs les élus. Dans des conditions souvent difficiles, vous assumez la noble tâche de rappeler à chacun d'entre nous sa responsabilité personnelle pour relever le défi de la solidarité entre les personnes, les catégories sociales et les générations, et votre préoccupation est de mobiliser l'arsenal législatif pour promouvoir cette solidarité. Vous nous rappelez ainsi qu'il nous est toujours possible de prendre des décisions là où nous sommes, au lieu d'incriminer systématiquement ceux qui sont censés prendre des décisions pour nous. La noblesse de l'engagement politique réside dans le fait qu'il est un art de la délibération et un art de la décision, dans le respect des opinions et des choix d'autrui pourvu seulement qu'ils respectent les règles de la morale commune et portent le souci du bien commun. La fermeté des décisions et le respect d'autrui ne sont pas des attitudes antagonistes : dans notre monde trop prompt à se contenter de slogans et à accoler des étiquettes, il est essentiel de ne jamais l'oublier.

Chers amis élus du Loir-et-Cher présents parmi nous aujourd'hui, soyez assurés que la prière de l'Église qui est à Blois vous accompagne et que nous vous sommes très reconnaissants du bel engagement qui est le vôtre. Personnellement, je suis toujours heureux et édifié de vous rencontrer dans mes visites pastorales, et de découvrir que beaucoup de nos préoccupations se rejoignent. Certes, le jour ne s'est pas encore levé où, comme le dit le psaume, « *la justice fleurira, et une grande paix jusqu'à la fin des lunes* », mais le Prince de la paix est au milieu de nous et nous pouvons partager autour de nous le trésor dans lequel il nous donne de puiser. La paix de Dieu est remise entre nos mains : tendons les mains pour l'accueillir, ouvrons les mains pour la donner.